

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 312

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Plan-de-Cuques - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2015/2017 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision du 30 janvier 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2015/2017) avec la commune de Plan-de-Cuques pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 20.311.100 €HT pour une subvention totale de 10.155.554 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 1.490.224 € pour un programme de travaux de 2.980.445 €HT, lors de la Commission Permanente du 30 janvier 2015.

Suite au retrait de deux opérations par la commune (parc de stationnement avec couverture partielle du jeu de boules et création d'un centre aquatique) ainsi qu'à la diminution du coût du projet de réhabilitation et extension de l'Hôtel de Ville, le montant global du programme 2015/2017 a été actualisé à hauteur de 8.917.733 €HT pour une subvention totale ramenée à 4.458.870 € lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2015.

CONSISTANCE et FINANCEMENT du PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune de Plan-de-Cuques qui fait apparaître les modifications suivantes :

- Augmentation du coût du pôle sécurité, de la réhabilitation des locaux de l'animation communale et de la mise aux normes des ERP,
- Intégration de nouvelles opérations : aménagement du parc Miremont, réfection du terrain de football du stade Paulet et acquisition de matériel informatique,
- Baisse du cout de certaines opérations : parc bocage, groupe scolaire Malraux et locaux du gymnase des Ambrosis,
- Retrait de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville.

Ces modifications sont sans incidence sur l'économie générale du contrat, entraînant toutefois un rééquilibrage des montants d'affectations conformément au tableau financier présenté en fin de rapport.

CREATION D'UN POLE SECURITE

Afin de garantir la sécurité des citoyens et des biens, la municipalité va déplacer les services de la police municipale dans de nouveaux locaux situés avenue Jean Giono. Sur une parcelle de 600 m², la bâtisse existante sera réhabilitée et une extension sera réalisée.

D'une superficie de 215 m², le pôle sécurité comprend au rez-de-chaussée un accueil, un bureau, des réserves et sanitaires, et à l'étage, un vestiaire, une salle de restauration, un bureau et une cuisine. L'extension permettra d'abriter les véhicules de service et un bureau pour le CCFF.

Le montant global de l'opération, prévue de 2015 à 2016, s'élève à 868.371 € HT, dont 193.483 € HT pour 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 434.186 € dont 96.742 € pour la tranche 2016.

REFECTION DES LOCAUX DE L'ANIMATION COMMUNALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS

Suite à une étude de faisabilité visant à réhabiliter les locaux de l'actuelle animation municipale, située dans un bâtiment R+1 en centre ville, il apparait qu'au vu de l'importance des travaux, il convient de démolir le bâtiment actuel et de reconstruire un nouvel équipement en R+2 sur le site, ainsi qu'une toiture terrasse, sur deux parcelles de 240 m² et 117 m².

Le montant global de l'opération, prévue de 2015 à 2017, s'élève à 1.688.978 € HT, dont 710.726 € HT pour 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 844.489 € dont 355.363 € pour la tranche 2016.

MISE AUX NORMES DES ERP POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur la mise en accessibilité des établissements recevant du public, la commune a fait élaborer en 2008 un diagnostic afin de prendre en compte tous les types de handicap.

La commune va procéder à des aménagements sur les bâtiments administratifs, les établissements scolaires, sportifs, sociaux et culturels suivants :

- services techniques, point jeunes, centre culturel Miremont, médiathèque, stade du Mail, théâtre école, écoles maternelles et primaires, centre aéré et CCAS.

Le montant global de l'opération, prévue de 2015 à 2016, s'élève à 1.298.788 € HT, dont 1.173.543 € HT pour 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 649.395 € dont 586.772 € pour la tranche 2016.

AMENAGEMENT DU PARC MIREMONT

Situé en centre ville, le parc Miremont est un site qui regroupe des activités culturelles et de loisirs. Des travaux d'embellissement sont prévus qui consistent en la réfection de gazons rustiques et diverses plantations, la reprise de l'arrosage, la réfection et la création d'aires de jeux.

Le montant global de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 253.340 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 126.670 €pour 2016.

REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL DU STADE PAULET

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des sportifs, la commune va procéder à la rénovation du stade de football Serge Paulet situé près du centre ville devenu impraticable en cas de mauvais temps.

Les travaux consistent en la réfection complète de la pelouse naturelle ainsi qu'à la mise en place d'un système d'arrosage intégré et à la réalisation d'un drainage profond pour l'évacuation des eaux de pluie.

Le montant global de l'opération, prévue en 2016 s'élève à 151.554 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 75.777 €pour 2016.

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

La commune prévoit l'acquisition des matériels informatiques suivants :

- pour le service état civil : acquisition d'un progiciel permettant la création et le suivi des actes des l'état civil,
- pour le service comptabilité : acquisition d'un logiciel pour la facturation électronique pour la mise en application en 2017 de l'obligation pour les grandes entreprises de transmettre leurs factures au secteur public sous format électronique,
- pour la police municipale : acquisition d'un progiciel permettant la verbalisation électronique, la gestion des arrêtés de voirie et des mains courantes,
- acquisition d'ordinateurs et de logiciels pour les services de l'Hôtel de Ville et de la médiathèque Frédéric Mistral,
- acquisition de panneaux électroniques d'information du public.

Le montant global de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 99.147 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 49.574 €pour 2016.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2015/2017 s'élève à 2.581.793 €HT, réparti comme suit :

– Création d'un pôle sécurité.....	193.483 €H.T.
– Animation communale et locaux associatifs	710.726 €H.T.
– Mise aux normes des ERP pour les personnes à mobilité réduite	1.173.543 €H.T.
– Aménagement du parc Miremont	253.340 €H.T.
– Réfection du terrain de football du stade Paulet.....	151.554 €H.T.
– Acquisition de matériel informatique	99.147 €H.T.
TOTAL	<u>2.581.793 €H.T.</u>

La participation du Département pourrait être fixée à 1.290.898 €pour la tranche 2016 selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Plan-de-Cuques, au titre des contrats départementaux d'aménagement et de développement une subvention de 1.290.898 €pour la tranche 2016 du programme 2015/2017 dont la dépense s'élève à 2.581.793 €HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune de Plan-de-Cuques la convention de partenariat, avenant n°2 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

- approuver les montants d'affectations et leurs modifications comme indiqué ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2015 – 10127U	151.056.348€	151.056.348 €	0 €
Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB	201510127 204.71.204141 204.71.204142	2.448.986 € 148.607.362€	2.448.986 € 148.607.362 €	49.574 € - 49.574 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation sur cette AP : 21/10/2016 N° des délibérations concernées : 171				

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 4.458.870 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2015 – 10127U au profit de la commune de Plan-de-Cuques en application de la délibération n° 108 du 2 octobre 2015.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL